



## RAPPORT FINANCIER

### Exercice clos le 31 décembre 2021

Le résultat de cette année se solde par un déficit de 5 120.04€.

En 2020, nous avions un déficit de 15 435.15€.

Examinons les principaux postes du bilan représentant le patrimoine de l'association à la fin de l'exercice, le 31 décembre 2021.

#### Les postes de l'actif

##### Les immobilisations incorporelles et corporelles

Le montant brut des immobilisations est de 129 519.94€ et les amortissements ont une valeur de 58 023.86 € (les immobilisations acquises antérieurement au 01/01/2016 sont totalement amorties). Un nouvel investissement de 8 024.24€ a été fait en 2017 pour l'acquisition d'un véhicule et celui-ci est amorti sur 5 ans soit 1 604.85€ d'amortissement pour 2021. 2 camping-cars ont été acquis en 2020 pour le nouveau projet de 2 équipes mobiles. Ils seront amortis sur 5 ans.

Pour mémoire, les immobilisations ont été amorties à 100% l'année de leur achat, car elles ont été financées par des crédits non reconductibles.

Le solde des crédits non reconductibles au 31/12/2021 de 0€.

L'acquisition du véhicule a été financée par l'utilisation de réserves liées à l'investissement.

L'acquisition des camping-cars a été financée par un fond dédié de 36 650€.

##### Les immobilisations financières

Le montant brut des immobilisations financières s'élève à 8 174,25€.

Elles sont composées de :

- 5 parts sociales « A » du Crédit Coopératif, d'une valeur unitaire de 15.25€
- Un dépôt de garantie de 7 168€, constitué en 2019 pour les nouveaux locaux pris en location pour Orléans
- Un dépôt de garantie de 930€, constitué en 2020 pour les nouveaux locaux de Montargis.

##### Les créances

Il y a un solde de subvention à recevoir de 15 959.80€.

## La trésorerie

La trésorerie s'élève à un montant de 301 801.60€, correspondant à :

- Solde du compte courant (crédit coopératif)	223 411.63€
- Solde du livret « A » (crédit coopératif)	78 343.57€
- Solde de la caisse	46.40€

On peut constater que le montant de la trésorerie est supérieur à celui de 2020.

## Les postes du passif

### Les fonds propres

La variation des fonds propres entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2021 s'élève à – 6 724,89€ correspondant à :

- Résultat 2021 non affecté	-5 120.04€
- Reprise d'investissement du véhicule	-1 604.85€

### Les fonds dédiés

Le fond dédié pour le déménagement a été utilisé en totalité pour 672.52€.

Le fond dédié pour l'équipe mobile a été utilisé pour 14 201.91€ (déficit 2021).

Le fond dédié pour une action avec la mission locale a été restitué pour 1 120.00€.

Le fond dédié pour investissement pour l'équipe mobile a été repris pour 7 330.00€.

### Les dettes

Les dettes fournisseurs représentent un montant de 135 220.95€.

Les dettes fournisseurs immobilisations représentent un montant de 0.00€.

Les factures non parvenues au jour de la clôture de l'exercice sont de 3 549.03€.

### Les autres dettes fiscales et sociales

Il n'existe pas de dettes fiscales et sociales.

## Le compte de résultat

### Les charges

Le montant total est de 738 815.92€.

- Les achats et charges représentent 96.69% du total des charges,
- Les impôts et taxes 0.04%
- Les autres charges 0.52%
- Les dotations aux amortissements et provisions 2.75%.

### Les produits

Ils s'élèvent à 733 695.88€.

- Les produits d'exploitation représentent 99.73% du total des produits,
- Les produits financiers : 0.05 %
- La reprise de fond dédié : 0.22 %.

## **En conclusion**

**Les faits marquants de l'année 2021 sont :**

**Plusieurs arrivées et départs de professionnels, des augmentations de temps de travail :**

**Equipes d'Orléans :**

- Arrivée d'une coordinatrice pour Orléans fin mars 2021 sur 1 etp
- Prestations d'un art-thérapeute sur l'accueil « mobile » de février à juillet 2021
- Arrivée d'une accueillante infirmière à 1 etp sur l'accueil « mobile » en avril 2021, repartie fin septembre 2021
- Augmentation du temps de travail d'une accueillante psychologue de 0,3 à 0,35 etp sur l'accueil « fixe » à partir de septembre 2021
- Augmentation du temps de travail d'une accueillante éducatrice de 0,5 à 1 etp sur l'accueil « mobile » à partir de novembre 2021

**Equipes de Montargis :**

- Augmentation du temps de travail d'une accueillante psychologue sur l'accueil « fixe » de 0,24 etp à 0,45 etp à partir de mars 2021, en arrêt maladie à partir de mi-novembre 2021
- Augmentation du temps de travail d'une accueillante éducatrice de 0,34 etp à 0,5 etp sur l'accueil « mobile » à partir d'avril 2021, puis 0,34 etp supplémentaire sur l'accueil « fixe » à partir de novembre 2021

**Coordination des Promeneurs du Net :**

- Prestations de formateurs pour les Promeneurs du Net du Loiret en mai et juin 2021

**Administratifs :**

- Arrivée d'une apprentie assistante médico-sociale sur 1 etp à compter de mai 2021, repartie courant 2022
- Arrivée d'un assistant de direction sur 0,5 etp à partir de mi-novembre 2021.

**Des frais liés au COVID pour 2054,66 €.**

**Les faits marquants postérieurs à l'exercice sont :**

- Départ de la coordinatrice d'Orléans en mars 2022
- Départ de l'apprentie assistante médico-sociale en mars 2022

**Je vous présente la résolution suivante, que nous soumettons à votre vote :**

- Affecter le déficit de 5.120,04 € sur la réserve de compensation

Avec mes remerciements,

**La Présidente,**

**Mme Claire BOTTE**